



Budget - p.4/6



Dossier «École» - p.12/14



Fête Médiévale - p.20/21



Cet été à Mehun - p.23



Fête de la Rosière

Élona LARPENT, 141^{ème} Rosière

23^e Fête Médiévale MEHUN-SUR-YÈVRE



8 > 9
juillet

SAMEDI
DE 10H À MINUIT

Entrée
Gratuite

DIMANCHE
DE 9H À 19H



PROGRAMME SUR
WWW.VILLE-MEHUN-SUR-YEVRE.FR





Jean-Louis SALAK
Maire

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Avec l'arrivée des beaux jours nous prend quelquefois une envie de changement et de nouveauté, un besoin de vivre autrement, de bousculer nos habitudes et suivre les modes du moment.

C'est ce que nous vous proposons avec cette nouvelle mouture du Mehunmag ! Vous y trouverez une typographie plus moderne une présentation moins dense, plus claire et lisible ainsi que de nouveaux codes couleurs.

Au-delà de la présentation, c'est également une démarche écologique et économique avec un grammage de papier plus léger et une utilisation raisonnée de l'encre d'impression.

Un nouveau Mehunmag qui annonce un été riche en activités et animations avec cette année le retour de la Fête Médiévale les 8 et 9 juillet, le feu d'artifice du 14 juillet, les Jardins en Fête qui attirent toujours autant de visiteurs sans oublier les nombreuses manifestations que vous proposent nos associations.

De quoi passer de bons moments festifs dans notre ville !

Bon et bel été à toutes et tous...

J. L. Salak



SOMMAIRE

Edito | 03
Budget | 04-06
Infos municipales | 07-11
Dossier : Écoles | 12-14
Enfance/Jeunesse | 15

Culture | 16
Vie associative | 17
Rosière | 18-19
Fête Médiévale | 20-21
Expositions & visites | 22

Cet été à Mehun | 23
Agenda | 24-25
Le saviez-vous | 26
Tribune libre | 27

MehunMag n°82 Juin 2023

Directrice de la publication : Béatrice Fournier

Rédaction : Béatrice Fournier, Maryse Courveulle, Sophie Brossier, Léa Couturaud, Philippe Bon

Impression : Concordances Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre, Eric Doré, Les Plus Beaux Détours de France, Freepik.

www.ville-mehun-sur-yevre.fr  



BUDGET 2023

Le budget primitif a été établi selon les orientations budgétaires débattues lors du Conseil municipal du 7 février 2023. Il a été voté le 4 avril 2023. C'est un acte juridique qui prévoit les dépenses et recettes de la commune pour l'année.

Le budget s'équilibre à **15 138 k€** :

- **9 358 k€** pour la section de fonctionnement
- **5 780 k€** pour la section d'investissement.

La commune gère les services à la population :

- le service enfance/jeunesse
- les écoles
- la bibliothèque
- le Pôle d'Enseignement Artistique
- le service emploi...

Elle intervient également dans les domaines suivants :

- la sécurité des personnes
- la sécurité routière
- l'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments publics, des équipements sportifs...

Elle verse des participations pour le fonctionnement de la Mission Locale et de la crèche « À Petits Pas » permettant aux familles mehunoises d'accéder à ces services.

Elle soutient les associations de la ville par l'attribution de subventions, le prêt de matériel et la mise à disposition des infrastructures nécessaires à leurs activités.

La commune finance le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à hauteur de **270 000€** pour des actions solidaires et des services au profit des personnes retraitées, en situation de handicap, des personnes malades :

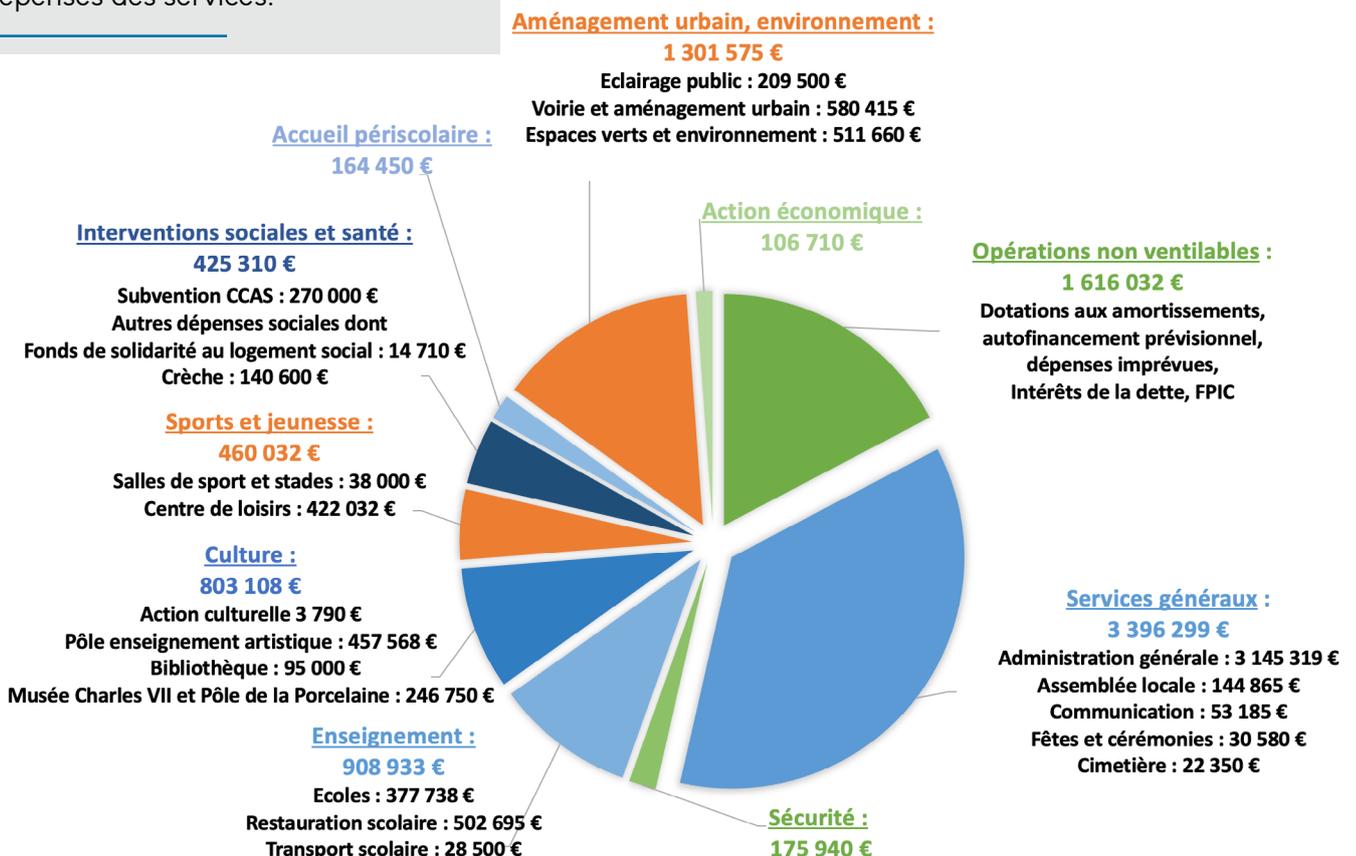
- portage de repas
- accompagnement et transport
- animations : Maison de Janine, repas des anciens...
- maintien à domicile
- soutien aux personnes les plus démunies
- aides financières
- gestion de l'épicerie sociale et solidaire « Le Panier Mehunois ».

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services communaux. Cette section est en hausse de **3,12%** par rapport au budget 2022.

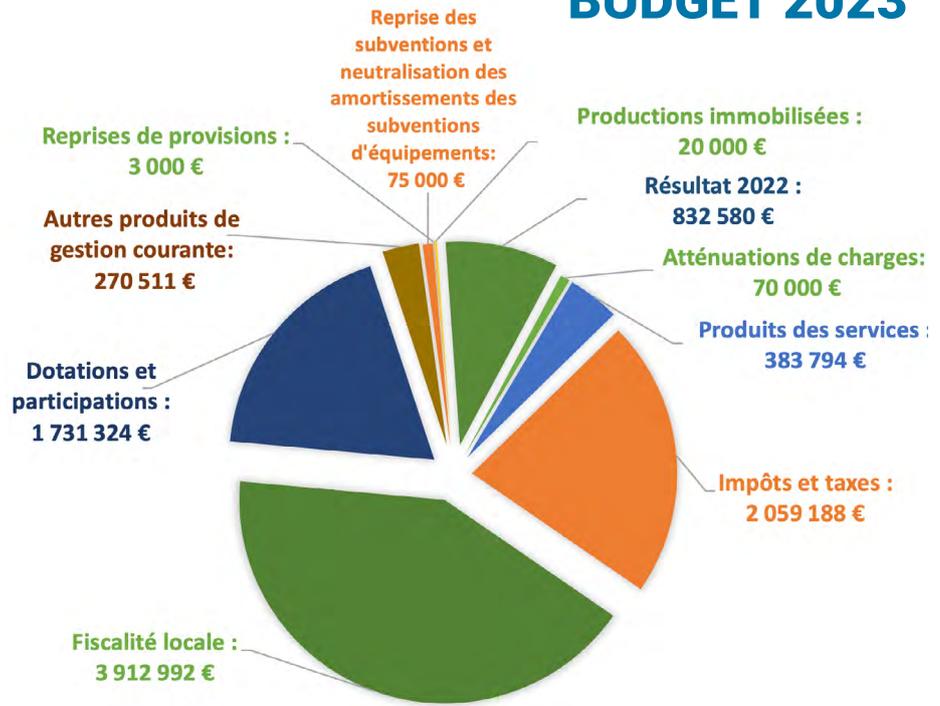
DÉPENSES

Les dépenses de la section de fonctionnement regroupent les charges courantes et les dépenses des services.



RECETTES

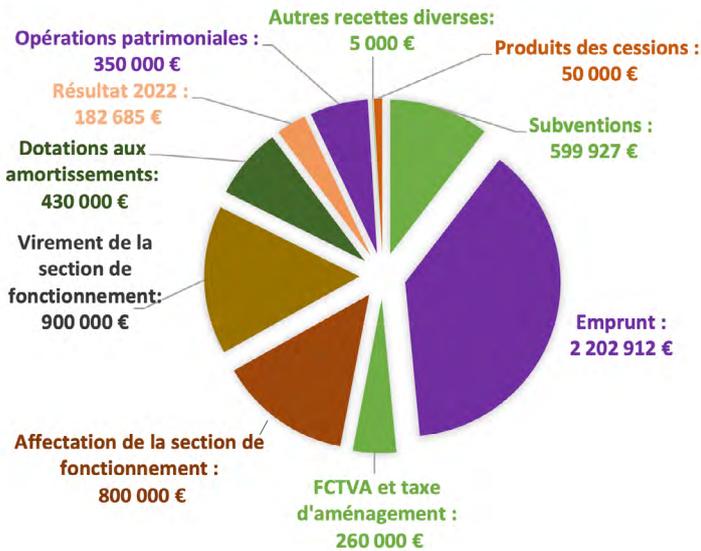
Les recettes de la section de fonctionnement regroupent toutes les recettes que la collectivité peut percevoir en matière de dotations de l'État, d'impôts et taxes, de prestations de services.



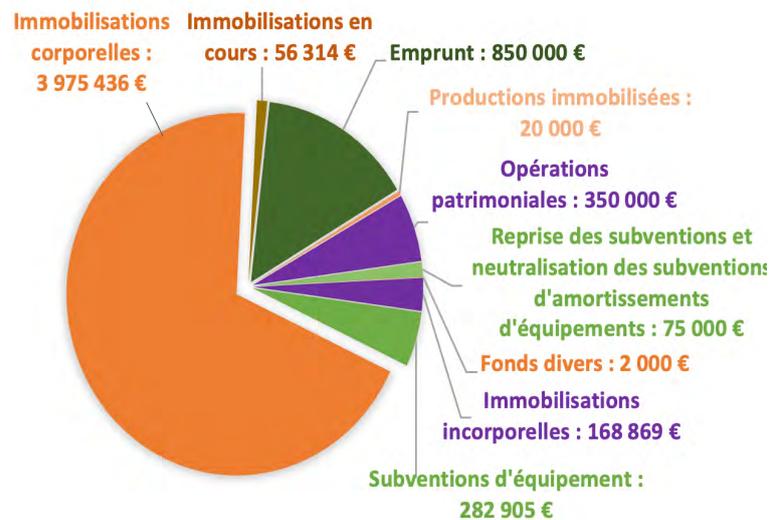
Section d'investissement

La section d'investissement retrace les opérations liées au patrimoine : construction, aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, achat de biens mobiliers et immobiliers.

RECETTES



DÉPENSES



Tarifs et Fiscalité

En 2023, les tarifs des services publics communaux restent stables.

Malgré la conjoncture inflationniste et l'augmentation des charges de l'énergie, les taux communaux des taxes foncières et taxes d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants restent inchangés pour une recette attendue de **3 450 617€**.

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 46,72%**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46,00%**
- **Taxe d'habitation : 12,38%**

La révision forfaitaire des valeurs locatives, calculée par l'INSEE, à partir des indices des prix à la consommation entre novembre 2021 et novembre 2022, sera de 7,1%.

Pour en savoir plus

Les documents budgétaires sont consultables sur le site de la ville :

- compte administratif 2022 et note de présentation
- débat des orientations budgétaires 2023
- budget primitif 2023 et note de présentation

<https://www.ville-mehun-sur-yevre.fr/la-mairie/vie-municipale/budgets/documents-budgetaires-ville>

Retrouver les informations relatives au budget de l'agglomération sur le site internet de Bourges Plus :

<https://www.agglo-bourgesplus.fr/publications/budget-2023>

Cadre de vie

- Réfection de la rue Camille Méraut et pose d'aménagements de sécurité : 340 000€
- Maîtrise d'œuvre pour la réfection de la place Edouard Servat : 36 000€
- Aménagements divers de sécurité de la voirie : 20 000€
- Mise en place d'une régularisation du système de chauffage à l'ex-école du Château «filles» : 25 000€
- Installation de jeux dans les jardins du Duc Jean de Berry : 40 000€
- Extension du système de vidéoprotection : 75 000€



Tourisme

- Aménagement d'une nouvelle aire de stationnement pour camping-cars et accueil touristique : 350 000€
- Installation d'abris vélos : 40 000€
- Aménagements du camping : hébergements pour cyclotouristes et mobiliers divers : 31 200€



Enfance/Jeunesse

- Installation de jeux extérieurs à l'école Jules Ferry : 20 900€
- Réfection des toilettes à l'école Marcel Pagnol : 10 000€
- Remplacement de la chaudière à l'école du Château : 135 000€
- Rénovation des fontaines à eau à l'école du Centre : 10 000€
- Acquisition d'équipements informatiques dans les écoles maternelles : 40 000€
- Acquisition de mobiliers et matériels scolaires divers pour les écoles : 9 600€
- Réservation de 18 berceaux à la crèche «À Petits Pas» : 127 800€



Sport & vie associative

- Eclairage LED aux gymnases Maurice Naveau et Pierre de Coubertin : 70 000€
- Diagnostic énergétique du gymnase Maurice Naveau : 10 000€
- Subventions aux associations : 95 000€
- Installation d'une buvette au stade André Poitrenaux : 10 000€



Services à la population

- Acquisition d'une borne tactile d'information en mairie : 15 000€
- Mise en place d'un espace citoyen sur le site internet «Plateforme Gallia» : 3 600€



■ Portail citoyen

« Gallia » est un nouveau portail citoyen mis à disposition des administrés, depuis la page d'accueil du site internet de la ville, il permettra :

- d'effectuer des démarches liées à l'urbanisme, l'état civil, l'occupation du domaine public ...
- de réserver une salle
- de signaler un éventuel problème
- d'accéder rapidement au site service-public.fr

L'objectif de cette plateforme citoyenne est d'assurer un meilleur service et suivi des demandes tout en simplifiant les démarches pour les usagers.

COMMENT L'UTILISER ?

«Gallia» sera accessible prochainement depuis n'importe quel navigateur internet et sur tous supports (téléphone, ordinateur, tablette).

Pour procéder à une démarche en ligne, l'utilisateur doit créer un compte en renseignant son nom, son prénom et une adresse mail.

En fonction du type de la demande ou de la démarche effectuée, une alerte est envoyée instantanément au service concerné qui traitera la requête dans les meilleurs délais.

L'utilisateur reçoit un mail pour l'informer de l'évolution du traitement de sa demande et peut suivre l'avancement depuis son compte sur la plateforme «Gallia».

■ Dispositif «Petites villes de demain»

Fin mai, une réunion publique a permis de présenter le plan d'action du dispositif « Petites villes de demain » défini à partir d'un diagnostic du territoire. Le support de présentation est à consulter sur le site de la ville.

Le programme d'action se décline en quatre axes stratégiques :

- **lutter contre la vacance commerciale et densifier l'environnement économique de proximité**
- **lutter contre la vacance des logements et développer une offre attractive de l'habitat**
- **développer l'attractivité et étoffer l'offre touristique**
- **améliorer le cadre de vie et encourager les mobilités alternatives.**

Il prévoit :

- la création d'une foncière de redynamisation
- l'Aide à l'Implantation Commerciale (AIC)
- la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain
- des opérations de bailleurs sociaux
- la requalification du bâtiment situé au 82-84 rue Jeanne d'Arc
- l'aménagement de la maison éclusière pour offrir un point d'accueil aux cyclotouristes du Canal de Berry
- le diagnostic de la Porte de l'Horloge et de la Collégiale et la poursuite de la mise en valeur des monuments
- l'accompagnement du développement d'un espace touristique à multiples fonctions : «La Fabrique des Arts»
- l'étude de l'aménagement du quartier du Gué Marin
- l'amélioration du cadre global du camping municipal
- la diversification de l'offre à destination des camping-caristes
- la pérennisation des trames vertes, bleues et noires identifiées par Bourges Plus
- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics
- la végétalisation et la création d'îlots de fraîcheur
- la poursuite des aménagements de la place du 14 juillet
- les aménagements favorisant des mobilités alternatives
- l'aménagement d'une structure nautique sur le bassin de vie.



■ Nouveaux commerces et services

• E.I CARRELAGE DERUELLE

Pose de carrelage, faïence et petite maçonnerie
06 50 35 52 39 – johanneruelle37@gmail.com

• JULIE CORDIER TEIXEIRA

Infirmière libérale – Maison de Santé Pluridisciplinaire
06 07 08 86 11 – 02 44 84 40 48

■ «Caméras-piétons»

Les agents de la police municipale sont équipés de «caméras-piétons».

Une note d'information concernant leur utilisation et la gestion des données collectées est accessible sur le site internet de la ville (rubrique «sécurité et prévention») et disponible dans les locaux de la police municipale.

■ Modification du PLU

À l'issue d'une phase de concertation qui a eu lieu du 23 mai au 23 juin, le projet de modification du PLU sera arrêté puis suivi de la consultation des personnes publiques associées.

Au cours d'une enquête publique qui se déroulera du 9 octobre au 10 novembre 2023, la population pourra formuler ses observations sur le projet.



■ Borne de recharge pour véhicule

Installée place du 8 mai, cette borne de recharge pour les véhicules électriques et hybrides fait partie du réseau de bornes « Modulo Energies » déployé sur le département du Cher par le SDE 18. Elle est accessible avec ou sans abonnement :

- en commandant un badge « Modulo » qui permet de s'identifier, d'alimenter son compte et de se brancher à la borne
- en téléchargeant l'application « Freshmile » sur Android ou Apple store
- ou en scannant le QR Code affiché sur la borne.

Pour plus d'informations : <https://modulo-energies.fr/>

Elle complète l'offre déjà existante sur la commune : parking du supermarché Lidl - 114 avenue Raoul Aladenize et parking du supermarché Intermarché - D68 ZAC des Allis.



■ Passer son code

Un nouveau centre d'examen du code de la route auto, moto et du code bateau (option « côtière » ou « eaux intérieures ») a ouvert ses portes en mai au bureau de poste de Mehun-sur-Yèvre, situé 3 rue Catherine Pateux. Les candidats libres, les auto-écoles et les bateau-écoles peuvent s'inscrire en ligne sur www.lecode.laposte.fr ou www.lecode.laposte.fr/bateau.

Des agents, spécialement formés, accueillent les candidats et proposent près d'une vingtaine de sessions individuelles par semaine du mardi au samedi.

■ Mission Locale

La Mission Locale accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans :

- la recherche d'un « Job Etudiant »
- la recherche d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation
- l'information sur le programme Erasmus, le BAFA...
- les conseils sur l'orientation
- l'information sur les solutions de transport.

Sur rendez-vous :

Antenne de Mehun-sur-Yèvre - place Jean Manceau
02.48.57.06.24 - antennemehun@missionlocalejeunes.fr



■ Registre canicule

En cas de forte chaleur, le CCAS contacte toutes les personnes inscrites sur le registre canicule pour s'assurer que tout va bien et rappeler les consignes de prévention pour éviter les risques de déshydratation (bien boire, se rafraîchir...).

Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes handicapées ou les personnes isolées de plus de 60 ans et leur entourage sont invités à se faire connaître auprès du CCAS afin d'être recensés.



■ Aide à la restauration du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine peut, sous conditions, apporter une aide pour les projets de restauration d'un objet ou d'un édifice présentant un caractère patrimonial (un lavoir, une chapelle, une maison ancienne, une grange, un pigeonnier, un four à pain...).

Ce soutien s'adresse aux propriétaires privés, en milieu rural (communes de moins de 20 000 habitants) ou à Bourges (en secteur Patrimonial Remarquable) selon leur situation fiscale, en leur accordant une subvention ou la possibilité de déduire la moitié du montant des travaux extérieurs du revenu imposable.

Les délégués bénévoles de la Fondation du Patrimoine sont à disposition pour étudier les dossiers en tenant compte de la visibilité de l'édifice, de son statut et de la qualité de la restauration envisagée.

FONDATION



Plus d'informations :
02 38 24 34 21

DU PATRIMOINE centrevaleloire@fondation-patrimoine.org

■ Gratuité des services du réseau Agglobus

À compter du vendredi 1^{er} septembre 2023, tous les services du réseau Agglobus seront gratuits pour l'ensemble des utilisateurs du territoire Agglobus, à l'exception du service «Cycloplus».

Cette gratuité est rendue possible grâce à une participation accrue du tissu économique du territoire via la taxe « Versement Mobilité » (contribution due par les employeurs qui embauchent plus de 10 salariés permettant de financer les transports en commun).

Aucune compensation financière ou hausse d'impôts ne seront sollicitées auprès des habitants du territoire.

MODALITÉS :

Les services seront en accès libre. La réservation reste cependant nécessaire pour les services «VitaBus» et «Libertibus».

Les personnes ayant souscrit un abonnement dont la date de fin de validité dépasse le jeudi 31 août peuvent bénéficier d'un remboursement. Les titres de transport concernés par ce dispositif de remboursement sont :

- les abonnements annuels «Agglobus» (tout quotient familial)
- les abonnements annuels «Génération» (tout quotient familial).

Pour bénéficier du dispositif de remboursement, il sera nécessaire de remettre au préalable un RIB aux équipes Agglobus du réseau :

- à l'Espace Nation
- par courrier : STU Bourges – 23 rue Théophile Lamy – 18000 Bourges.

■ Carte d'identité et passeport

Pour toute première demande ou renouvellement de carte d'identité, passeport, il est indispensable de :

- **prendre rendez-vous sur la plateforme** <https://rendezvousonline.fr/>
- **procéder en parallèle, à la pré-demande sur** <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Le jour du rendez-vous, venir avec le formulaire de pré-demande, sa carte d'identité et les pièces justificatives nécessaires. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt et au retrait du titre. La présence du mineur est obligatoire, accompagné de son représentant légal, dans tous les cas lors du dépôt du dossier. La présence du mineur de plus de 12 ans est obligatoire pour la remise du titre.

RETRAIT DU TITRE D'IDENTITÉ :

Un message automatique est envoyé par SMS lorsque le titre d'identité est disponible à la mairie. **Attention, le retrait s'effectue uniquement sur rendez-vous via la plateforme** <https://rendezvousonline.fr/> dans la mairie où a été faite la demande. Le jour du rendez-vous, se munir du récépissé de la demande et de sa carte d'identité périmée ou de son passeport périmé.

Le Réseau AggloBus gratuit c'est :

- des lignes régulières de bus
- des lignes les dimanches et jours fériés (à l'exception du 1^{er} mai)
- des navettes de centre-ville
- les circuits scolaires
- le transport à la demande « VitaBus »
- le transport pour personnes à mobilité réduite « Libertibus ».



Aucun remboursement ou reprise ne seront effectués sur les tickets. Ils devront être utilisés avant le 31 août. Le réseau Agglobus reste gratuit tous les week-ends du vendredi minuit au dimanche minuit sur l'ensemble des offres Agglobus jusqu'au 1^{er} septembre.

Une réunion publique de présentation de l'offre des services Agglobus aura lieu le mardi 4 juillet à 18h à l'Espace Maurice Genevoix



■ Travaux rue Camille Méraut

Depuis début juin, Bourges Plus a débuté des travaux de rénovation, de renforcement du réseau d'eau potable et de reprise des branchements rue Camille Méraut.

Le chantier devrait durer jusqu'à fin juillet. La circulation et le stationnement sont interdits pendant ces travaux.

Des aménagements de sécurité et des enfouissements de réseau sont envisagés par la suite.

Contact :

- 02 48 67 84 39 - martin.leroux@agglo-bourgesplus.fr
- 02 48 48 58 45 - emmanuel.chatelain@agglo-bourgesplus.fr

■ Collecte des déchets

En cas de jour férié, le ramassage des déchets ménagers est décalé au lendemain du jour habituel de collecte.



Pour rappel, les poubelles doivent être sorties fermées, au plus tôt la veille de la collecte après 19h et rentrées, au plus tard à 19h les jours de collecte.

Nouvelle gestion de l'eau et de l'assainissement

Bourges Plus a la compétence eau et assainissement. À ce titre, à compter du 1^{er} juillet 2023, la communauté d'agglomération assurera ces services et prendra en charge la distribution et la facturation de l'eau sur la commune au même titre que pour les autres communes de son territoire.

Les usagers recevront une dernière facture de la part de Véolia (délégataire jusqu'au 30 juin 2023), dans la première quinzaine du mois de juillet. La première facture émise par les services de Bourges Plus sera adressée au mois de décembre 2023. Elle regroupera toutes les redevances pour l'eau et l'assainissement.

Chaque usager a reçu un courrier d'information expliquant les démarches qu'il doit accomplir. Afin que les services de Bourges Plus constituent leur propre fichier d'abonnés, **il est nécessaire que propriétaires et locataires titulaires d'un abonnement remplissent et retournent le questionnaire joint à ce courrier chacun pour ce qui le concerne. Les justificatifs de propriété ou de location ne sont obligatoires que pour les nouveaux abonnés.**

La reprise en régie de ces services aura un impact sur le prix de l'eau qui va diminuer au 1^{er} juillet 2023.

TARIFS POUR UN COMPTEUR DE Ø15

EAU	HT	TTC
Location compteur Ø15 - €/an	10,82	11,415
Frais fixes - €/an	26,05	27,483
Abonnement annuel (compteur radio relevé)	36,87	38,898
Redevance Eau - €/m3	1,61	1,699
Préservation des ressources en eau - €/m3	0,051	0,054
Lutte contre la pollution - €/m3	0,23	0,243
TOTAL EAU - €/m3	1,891	1,995
ASSAINISSEMENT		
Redevance Assainissement - €/m3	2,21	2,431
Modernisation des réseaux - €/m3	0,16	0,176
TOTAL ASSAINISSEMENT - €/m3	2,37	2,607
TOTAL EAU + ASSAINISSEMENT - €/m3	4,261	4,602
Redevance ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - €/an	30,91	34,00
Nouveaux abonnés (Ne sont pas concernés les usagers déjà gérés par Véolia)		
Frais d'accès au Service de l'Eau - €/abo	30,73	33,803

Contact :
Bourges Plus - Service clientèle, CS 20311 - 18023 Bourges Cedex
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr - 0 800 897 730

Depuis 2019, date du transfert de la compétence, Bourges Plus est maître d'ouvrage d'importants travaux réalisés ou en cours de réalisation :

- changement des canalisations place du Général Leclerc et sur une partie de la rue Henri Boulard
- rue Gilbert Demay : changement de la canalisation d'eau potable
- rue André Brému : pose d'une canalisation pour le raccordement du réseau à Marmagne avec changement de tous les branchements de particuliers.
- rue Camille Mériat : changement de la canalisation d'eau potable et des branchements des particuliers
- changement en cours des regards de voirie dans toutes les rues.

La campagne de remplacement des canalisations dans d'autres rues de la commune se poursuivra dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. En outre, Bourges Plus étudie le projet de construction d'un nouveau château d'eau en remplacement de celui du Pont de la Plante.

Fresques

L'artiste graffeur HOMEK a décoré trois locaux techniques de notre commune.

Ce projet a été proposé à la municipalité par Berry Numérique, en charge du déploiement de la fibre optique dans le département.

Situés rue Jean Jaurès, boulevard de la Liberté et place Edouard Servat, ces bâtiments ont nécessité chacun une journée et demie de travail.

L'artiste a imaginé des fresques en lien avec le thème de la fibre optique et construites autour des mots « Fibre », « Réseau », « Numérique ».

Coût de l'opération : 5 430€
Ville : 250€
Berry Numérique : 5 180€



Compte tenu de la qualité des œuvres de cet artiste, la municipalité a décidé de lui confier la réalisation d'une œuvre similaire sur les toilettes de la place du 14 juillet.

Coût de l'opération : 3 263,75€

■ Repas ou colis, cette année les anciens ont le choix

LE REPAS DES ANCIENS

un moment chaleureux et convivial

La ville et le CCAS proposent aux Mehunois de plus de 70 ans de participer à ce repas, à titre gratuit, le **samedi 11 novembre 2023**. Les personnes peuvent être accompagnées par leur conjoint, quel que soit son âge, moyennant une participation financière.



LE COLIS DE NOËL

une attention gourmande

Un colis de Noël est distribué aux personnes âgées de 70 ans et plus, sous conditions de ressources, qui n'ont pas bénéficié du repas des anciens.



Les inscriptions, soit au colis soit au repas, sont à effectuer auprès du CCAS à partir du 2 octobre.

■ Congrès des 100 Plus Beaux Détours de France

C'est à Moret-sur-Loing, commune déléguée de Moret-Loing-et-Orvanne, que s'est tenu cette année le 23^e congrès des « Plus Beaux Détours de France ». Il a réuni plus de 170 participants, Jean-Louis SALAK, maire, y a représenté la ville.

À cette occasion, le président de l'association, Hervé MARITON (ancien ministre et maire de Crest), a communiqué les résultats d'un sondage commandé à Harris Interactive et portant sur « les pratiques et les perceptions des Français concernant le tourisme dans les villes de 2 000 à 20 000 habitants ».

94% des Français ont une bonne image de ces petites villes, considérées comme « jolies, agréables, historiques, attractives » où ils aiment se rendre pour se balader, admirer le patrimoine ou découvrir la gastronomie. Des résultats instructifs pour convaincre encore plus de touristes à faire le détour par ces 108 plus belles petites villes de France.

La ville de Mehun-sur-Yèvre a participé au concours interne, qui portait cette année sur « l'offre culturelle et événementielle ». La ville de Montargis (Loiret) a été récompensée ainsi que Thônes (Haute-Savoie) et Limoux (Aude).

La 25^e édition du guide Michelin des 100 Plus Beaux Détours de France est disponible gratuitement au Bureau d'Information Touristique et à l'accueil de la mairie.



■ Commémoration du 8 mai 1945

Le cortège, composé d'élus, de membres des associations d'anciens combattants, de pompiers, de gendarmes et d'enfants des écoles de la ville, a défilé de la place Jean Manceau jusqu'au Monument aux Morts.

Une gerbe a été déposée pour rendre hommage aux victimes de cette guerre après la lecture du manifeste de l'UFAC (Union National Universel des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre), par Élona LARPENT, rosière 2023, et du message ministériel par Jean-Louis SALAK, maire.

À l'occasion de cette commémoration, deux anciens combattants mehunois ont été mis à l'honneur :

- Monsieur Jean-Paul DURANT a reçu l'insigne de Chevalier de la « Légion d'honneur » des mains du Colonel FLAUX
- Monsieur Claude SORET a reçu la médaille de la « Reconnaissance Nationale » des mains de Monsieur RONDEL, président de la 1142^{ème} section des médaillés militaires.

Après une aubade de l'Harmonie municipale, un vin d'honneur a clôturé cette commémoration.



Le bien-être des 484 enfants scolarisés dans nos écoles est une priorité, c'est pourquoi la ville déploie d'importants moyens pour entretenir ses établissements et assurer leur fonctionnement. Tous, élus et agents des services municipaux, s'investissent pleinement dans cette mission.

Structures



5 ÉCOLES

Maternelle du Centre
Maternelle Jules Ferry
Elémentaire du Château
Elémentaire des Charmilles
Groupe scolaire Marcel Pagnol



3 ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES

Ex-école du Château «filles»
Accueil de loisirs
Accueil des Charmilles



2 RESTAURANTS
SCOLAIRES

Espace loisirs
École du Château



1 ESPACE
LOISIRS

Le budget communal affecté au fonctionnement de ces établissements s'élève à 1 044 883 € pour 2023.

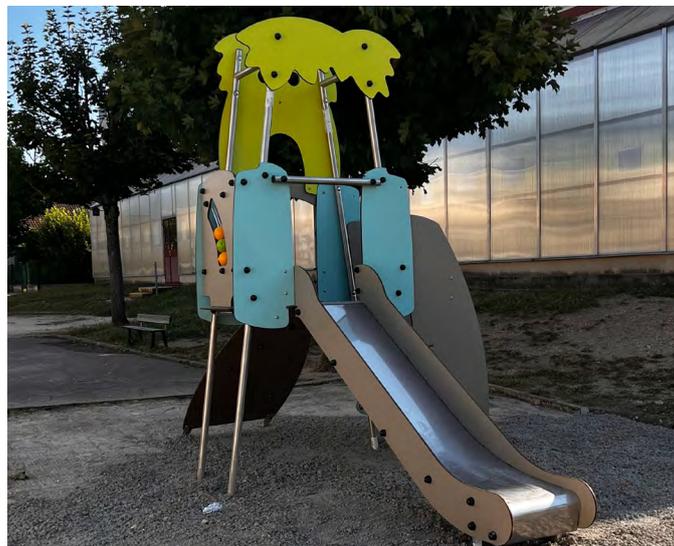
Entretien

La gestion, l'entretien et l'équipement des locaux sont assurés par la ville et ses **36 agents** : agents d'entretien, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, animateurs, agents administratifs

Le service technique effectue en moyenne **230 heures d'intervention par an** dans les écoles, pour de l'entretien courant ou de la rénovation, principalement durant les périodes de vacances scolaires.

Depuis juin 2020, 234 037 € ont été investis dans la réfection des locaux, l'achat de mobiliers, de matériel dont :

- le remplacement des fenêtres de l'école du Château
- la pose de jeux extérieurs aux écoles du Centre et Marcel Pagnol
- l'achat de contenants réutilisables et de mobilier pour la restauration scolaire
- la pose d'éclairage LED
- l'achat de matériel informatique dans le cadre du dispositif «Territoire Numérique Educatif du Cher»...



Accès à la culture

L'accès aux services culturels de la ville est favorisé.

Des visites guidées et des animations sont régulièrement offertes aux élèves des écoles, au **Pôle de la Porcelaine et au Château musée Charles VII.**

La bibliothèque accueille les classes pour des séances de lecture et d'animation.



Les écoliers sont également sensibilisés à la musique et aux arts plastiques grâce aux interventions de deux professeurs du **Pôle d'Enseignement Artistique.**

De nombreux projets sont proposés :

- **la classe orchestre** : durant deux ans, les élèves des classes de CE2 de chaque école, à tour de rôle, forment un orchestre d'harmonie. Chaque enfant apprend à jouer d'un instrument et participe à des représentations à l'issue du programme.

Les séances ont lieu pendant le temps scolaire et dans les locaux de l'école de musique. Les instruments sont prêtés gratuitement aux élèves qui peuvent les emmener chez eux pour travailler.

Ce projet est entièrement financé par la ville.



- **les contes musicaux** : les élèves des classes de maternelle sont invités aux représentations de ces contes.

Les élèves des classes élémentaires, accompagnés par les professeurs du PEA dans la création de ces contes, se produisent devant les parents.



- **l'initiation aux arts plastiques** : la professeure de l'école d'arts plastiques se déplace dans les écoles élémentaires pour animer des cours de dessin.

Restauration scolaire

Dans toutes les écoles, un service de restauration scolaire est organisé. Cette prestation comprend le repas de l'enfant, l'encadrement, les activités et le transport.

En moyenne plus de 1 300 repas servis par semaine dans les restaurants scolaires de la ville (et par convention au collège Irène Joliot-Curie pour les élèves de l'école des Charmilles).

Ce service représente une part considérable du budget : **502 695€ pour 2023.**

À noter que depuis septembre 2021, la ville a mis en place le repas à 1€ pour les familles les plus modestes en fonction du quotient familial.

Le déjeuner est un moment d'échange durant lequel le personnel d'encadrement prend une part active dans l'éducation nutritionnelle des enfants et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Tout est mis en œuvre pour favoriser le développement de l'autonomie des enfants, l'entraide, le partage mais aussi la sensibilisation aux enjeux environnementaux à travers la gestion des déchets.

Ces valeurs et ces projets sont également développés lors des temps d'accueil périscolaire.



■ Accueil périscolaire

Dans toutes les écoles, un accueil du matin (à partir de 7h30) et du soir (jusqu'à 18h30) est proposé les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les enfants sont encadrés par des animateurs et animatrices diplômés qui proposent des activités variées tout en respectant le rythme de l'enfant.



■ Sécurité des enfants

Pour assurer la sécurité, les agents de la police municipale sont régulièrement présents le matin à l'entrée des écoles et effectuent des patrouilles aux abords des établissements aux heures d'entrée et de sortie.

■ Fournitures scolaires

La ville met à disposition des écoles du matériel (photocopieurs, téléphones, ordinateurs, tablettes, tableaux numériques, vidéoprojecteurs...) et achète chaque année fournitures et manuels scolaires.



■ Espace Famille

Cette plateforme citoyenne est mise à disposition des familles pour faciliter la communication des informations relatives aux affaires scolaires et périscolaires et simplifier leurs démarches.

À tout moment, elles peuvent y retrouver les menus de la cantine, le programme des activités de l'Espace Loisirs, faire leurs réservations, payer leurs factures ...

■ Transport scolaire

Les services de transport scolaire sont gratuits pour les familles. Dans chaque bus, un accompagnateur rémunéré par la ville est présent pour encadrer les élèves de maternelle.

■ Voyages et spectacles

La ville finance :

- le spectacle de Noël et des cadeaux pour les enfants des écoles maternelles



- le voyage des grandes sections de maternelle au parc zoologique de Beauval



- le coût du transport pour une sortie scolaire par école.

Cette année, **une subvention exceptionnelle de 1 026€** a été attribuée à l'école Marcel Pagnol pour la classe de mer de 41 enfants.

■ Conseils d'école

Le maire et un conseiller municipal délégué siègent au conseil de chaque école.

■ Petite enfance

La commune finance dix-huit berceaux à la crèche « À Petits Pas » et subventionne le Relais d'Assistantes Maternelles pour permettre à des familles mehunoises d'accéder à ces services.

Cela représente **une dépense de 140 600 € en 2023.**

En 2022, une nouvelle politique tarifaire concernant l'accès aux activités du Pôle d'Enseignement Artistique, du service enfance et de la restauration scolaire, plus attractive et conforme à la politique culturelle municipale, a été mise en place afin d'améliorer l'accessibilité des enfants à ces différents services.

Séjours d'été

Le Centre de Loisirs sera ouvert du lundi 10 juillet au mercredi 30 août inclus :

- du 10 juillet au 4 août «**À la découverte des métiers**» : sorties à la rencontre des artisans de la ville, chasse aux trésors, jardinage, escalade, piscine, visite des musées, pâtisserie, confection de savons ...
- du 7 au 30 août «**Traditions et cultures autour du Monde**» : capoeira, danses africaines, cuisine du monde, sortie piscine naturelle, visite de l'aquarium de Touraine, zumba , pêche, bibliothèque...

Le programme des activités des séjours d'été et des mini-camps est consultable sur l'Espace Famille dans la rubrique « Documents à télécharger ».

Renseignements : 02 48 57 19 19 - service.enfance@ville-mehun-sur-yevre.fr

Jeux d'été en Berry 2023

Le service enfance/jeunesse propose une semaine d'activités ludiques et sportives à tous les jeunes de 12 à 17 ans, du 10 au 13 juillet 2023, en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Cher.

Au programme : boxe, escrime laser, activités artistiques, activités nautiques, atelier réparation de vélos...

Réservation à la journée.

Renseignements et inscriptions auprès du service enfance/jeunesse : 02 48 57 19 19

Mini-camps

- du 26 au 28 juillet : séjour pour les 6/8 ans au Domaine de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon sur le thème de la nature
- du 18 au 21 juillet : mini-camp itinérant pour les jeunes de 10/16 ans
- du 22 au 25 août : séjour sportif à la base de plein air de Le Blanc pour les 11/16 ans.



Animations à la bibliothèque Alain-Fournier

À la bibliothèque municipale, on peut lire mais aussi jouer !

Régulièrement des jeux, des expositions interactives et des séances « coussins géants » sont proposés gratuitement au jeune public (inscrit ou non inscrit à la bibliothèque).



Depuis le début de l'année, deux expositions ont déjà été présentées. La prochaine, sur le thème des Super-Héros, débutera le 28 septembre jusqu'au 26 octobre.

Concert des écoles

À l'issue d'une année de travail avec les professeurs de musique et d'arts plastiques du Pôle d'Enseignement Artistique, les élèves des trois écoles élémentaires de la ville ont interprété des contes musicaux :

- *Le petit train amoureux de la mer*
- *Michael et le petit dinosaure*
- *L'histoire d'Antoinette, la poule savante.*

Environ 160 enfants ont chanté et illustré ces contes devant leurs parents présents pour l'occasion.



■ Quelle activité artistique pour la rentrée ?

Un conte musical «*Papa veut pas !*» à destination des enfants pour présenter les instruments enseignés au Pôle d'Enseignement Artistique, sera proposé par les professeurs **le mardi 5 septembre à 19h au centre socioculturel André Malraux.**

« C'est décidé, cette année Juliette fera de la musique ou des arts plastiques. Mais comment convaincre un papa qui est plein de préjugés et refuse en bloc ? Un rêve étrange, peuplé de musiques et d'images arrivera-t-il à le faire changer d'avis ? »

Une histoire pleine d'humour, écrite par Sylvain TALLÉ, illustrée par des musiques variées et des visuels réalisés par les élèves du PEA, dans lesquels chaque enfant peut s'identifier.

À l'issue du concert, les professeurs feront essayer les instruments de musique aux enfants intéressés.



■ Concert de restitution de l'Orchestre À l'École

Pour clôturer la classe orchestre de l'école des Charmilles (CM1 de Madame JUSSERAND) un concert de restitution aura lieu **le vendredi 30 juin à 18h au centre socioculturel André Malraux.**

Les élèves proposeront un conte musical sur le thème des pirates. La classe de CM2 de Madame BERGERON participera. C'est l'école Marcel Pagnol qui intégrera ce dispositif à la rentrée prochaine.



■ Inscriptions au PEA

Les dates pour s'inscrire et/ou inscrire son enfant à la pratique de la musique ou des arts plastiques sont les suivantes :

Pour les nouveaux élèves (pré-inscriptions ouvertes)

- samedi 2 septembre : 9h - 12h30
- mercredi 6 septembre : 9h - 12h / 14h - 19h
- jeudi 7 septembre : 14h - 19h
- vendredi 8 septembre : 14h - 19h
- samedi 9 septembre : 14h - 17h (au forum des associations au centre socioculturel André Malraux)

Pour les anciens élèves :

- lundi 26 juin : 14h - 19h
- mardi 27 juin : 14h - 19h
- mercredi 28 juin : 9h - 12h30
- jeudi 29 juin : 14h - 19h
- jeudi 31 août : 14h - 19h
- vendredi 01 septembre : 14h-19h



Les dossiers d'inscription sont téléchargeables dans l'Espace Famille et des exemplaires papier sont disponibles au secrétariat du PEA.

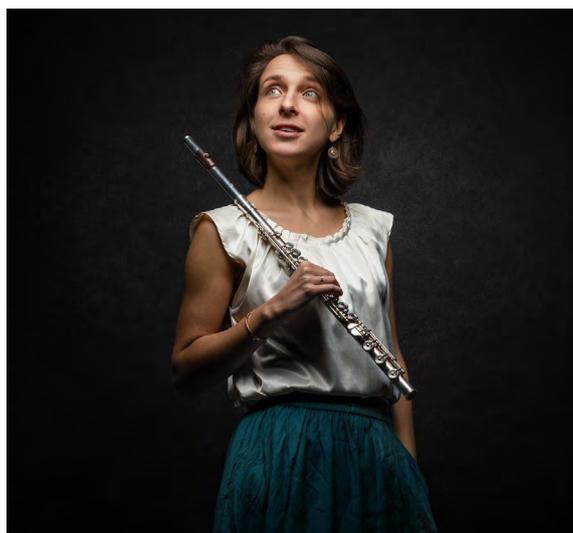
Renseignements : 02 48 57 01 62
emmm.secretariat@ville-mehun-sur-yevre.fr

■ Concert autour de la flûte

L'Harmonie Municipale organise son traditionnel concert autour de la flûte traversière **le samedi 14 octobre à 20h au centre socioculturel André Malraux.**

Les 50 musiciens invitent la flûtiste Alice SZYMANSKI et l'ensemble de flûtes Omega composé de 30 musiciens pour partager cette soirée.

Diplômée des CNSMD de Lyon et de Paris en flûte traversière et en piccolo, et de la HEM de Genève en musique ancienne, Alice SZYMANSKI est une flûtiste éclectique et engagée. Musicienne d'orchestre, elle est régulièrement invitée à se produire au sein d'orchestres prestigieux : Opéra de Paris, Orchestre National de Paris, Orchestre National de Lille, Orchestre National du Capitole de Toulouse etc. Elle est actuellement professeure au Conservatoire de Toulouse.



Coupes du Cher de football

La ville a eu le privilège d'accueillir les finales des coupes du Cher de football, le samedi 10 juin au stade André Poitrenaux. Un dispositif exceptionnel a été mis en place pour la plus grande satisfaction du millier de spectateurs et de tous les participants. Une très belle réussite grâce à l'investissement des deux clubs qui ont travaillé conjointement à l'organisation de cette manifestation.

C'est Lignières qui a remporté la coupe Marc GUERITAT 2 à 0 face à Sainte Solange. Puis, les Portugais de Bourges se sont imposés 2 à 1 face à Saint Doulchard lors de la finale de coupe du Cher E. LECLERC.

À l'issue de la cérémonie de récompenses, une plaque commémorative a été remise à l'Olympique Mehunois Football pour les 80 ans du club et une seconde à l'Olympique Portugais Mehunois Football pour les 50 ans du club.

Remerciements aux bénévoles de ces deux clubs de football mehunois et aux membres de l'OMS pour leur active contribution. Les photos sont à retrouver sur le site internet de la ville dans la rubrique «Ça s'est passé».



Des équipements de tennis de table offerts à l'école des Charmilles

Depuis de nombreuses années, l'école élémentaire des Charmilles coopère avec le Cercle Pongiste Mehunois en étant un véritable réservoir de jeunes pour ce club de tennis de table.

Madame JUSSERAND, directrice de l'école, a reçu des personnalités pour inaugurer la table offerte par la Ligue Centre-Val de Loire et installée par le service technique de la ville. Des fournitures de tennis de table ont été offertes à l'école par le comité du Cher.



Forum des associations

Le forum des associations aura lieu **le samedi 9 septembre 2023 de 10h à 18h** au centre socioculturel André Malraux. L'occasion pour des associations mehunoises de présenter leurs offres au public et pour les visiteurs de s'inscrire à de nouvelles activités.

Renseignements :

02 48 57 06 19 – pole.porcelaine@ville-mehun-sur-yevre.fr

Jumelage

Une délégation de murgois est venue à Mehun-sur-Yèvre pour célébrer le couronnement d'Élona LARPENT, Rosière 2023.

Ils ont visité l'exposition du Pôle de la Porcelaine, admiré les travaux des élèves de l'école municipale d'arts plastiques et découvert d'autres lieux touristiques.

Ils ont participé à chaque étape des festivités de ce week-end. Ils ont accompagné Élona lors du dépôt de la gerbe sur la tombe de la famille Pateux la veille de la fête.



Le dimanche matin, dès 5h30, ils ont contribué activement à la mise en place des décors dans la ville au côté des bénévoles du Comité de Rosière.



Puis, ils ont pris part au cortège jusque dans les jardins du Duc Jean de Berry.



141^e Fête de la Rosière

Élona a été couronnée 141^e Rosière le dimanche 4 juin.
Le défilé est parti du quartier de la Belle Fontaine, animé par la fanfare de Blancafort, les Wilson 5 et la Compagnie Centaurée et s'est dirigé vers les jardins du Duc Jean de Berry où l'Harmonie municipale a accueilli le cortège en musique. Bérangère LEMERLE, marraine et Ludovic GAUDICHET, président d'honneur, ont remis à Elona son diadème et son écharpe.
Le groupe de musique irlandaise Last Order a clôturé la cérémonie. Un vin d'honneur a été offert à tous par la municipalité.



Dépôt de gerbe



Départ du cortège



La Belle Fontaine



La compagnie Centaurée



Wilson 5



La fanfare de Blancafort



Passage par la Tour des Champs



Pause photo devant la mairie



Des décors magnifiques



En chemin vers les jardins



Pose du diadème



Remise de l'écharpe



Elona couronnée



L'Harmonie de Mehun



Last Order

Les 8 et 9 juillet, dans les prairies du château et de *Bon Repos*, en un lieu où se tenaient d'antan la ménagerie et la lice des joutes, nobles seigneurs, héraults, échoppiers et belles danseuses vous feront revivre l'épopée médiévale de Mehun en musique et facéties. Deux jours pour retrouver les "Dames du temps jadis"...

À ne pas manquer

Sur les deux jours, il se passe toujours quelque chose :

Découvertes de la vie médiévale, animations pour petits et grands : jeux, blasonnement, atelier de potier, cotte de mailles, démonstrations d'archerie, tirs, chèvrerie, saynètes, librairie, promenades équestres et surtout, hissez-haut à l'attaque du bateau ducal ! Retrouvez sur les stands et auprès des campements : hydromels et hypocras, miels et confitures, oublies et pasteuz ; cuir, pierre, ciseaux,.. Poussez le pied au cœur de la cité, déambulez dans les rues où des commerçants costumés vous accueilleront...

Musique !

Toujours en quête artistique, **Les Arpailleurs de Lune**, nos fidèles musiciens qui savent lier comme personne cornemuse et bombarde celtique, seront épaulés cette année par **Les Trompes d'Altembourg**. Belles trompes et joyeux cuivres qui annonceront les joutes et les ripailles ; mais surtout qui ouvriront le concert du samedi soir !

L'Arbre Fée et le groupe **Saltab's**, se partageront entre contes musicaux, danses, jonglages et, sous la tente, ils animeront ateliers blasons pour petits et grands...



Compagnies !

La Maestrie du Berry, les **Compagnons du duc**, les **Leus du Val d'Ancœur**, les **Aleutiers François**, les **Feux follets du roi Charles**, les **Amis de Jacques Cœur** et le **Bourges Archiers Compagnie**, vous présenteront facéties, saynètes et fabliaux, joutes et quintaines, démonstrations et attaques, voire batailles...



Défilé !

Le dimanche matin défilé dans la cité ! Une animation costumée emmenée par **Les Équestres de la forêt d'Allogny**, caparaçonnés pour l'occasion.

Départ de la place de la République : arrêt auprès de la maison de Jeanne d'Arc, passage sous l'Horloge, trompe et aubade musicale place Jean Manceau sur le parvis de l'Hôtel de ville. Défilé costumé pour une arrivée par le faubourg de la Croix-Blanche, puis, carrousel au cœur du marché.



Marché animé !

Un marché bigarré et animé, pour se faire plaisir et apprendre avec **Les Mains à terres** et **Les Alleutiers François**; venez participer aux ateliers, vous affronter aux jeux **Tout Azimut**, découvrir des animations, de la musique et des campements. Sur deux jours, venez découvrir autrement la cité et son patrimoine, visiter le château-musée Charles VII, vous abandonner aux lectures de la librairie et laissez vous entraîner par les archers ou simplement profitez d'une promenade équestre...



Ripailles !

Les midis et le samedi soir, profitez des broches, des pastez, des tartines et entremets de **Maître Pascal** (réservation possible).

À toute heure, animations, musiques, saynètes, démonstrations...



Temps forts

Samedi 8 juillet

- 10h : Inauguration, ouverture musicale par **les Trompes d'Altembourg**, découverte des stands et des campements,
- 11h : Défilé musical, animé par **les Arpailleurs de Lune**,
- 12h : Ripailles chez **maître Pascal**,
- 14h : Découverte musicale par l'ensemble traditionnel de **l'École municipale de musique de Mehun**,
- 15h : Saynète et conte musical par **l'Arbre Fée**,
- 16h : Joutes équestres : Le choix des princesses, sous la conduite de **La Mæstrie**,
- 17h : Défilé musical animé par **Saltab's & C°**,
- 19h : Grandes ripailles et bombances chez **maître Pascal**,
- 21h30 - **Spectacle** : Ouverture par **les Trompes d'Altembourg**, saynètes, concert des **Arpailleurs de Lune**, final avec danseuses aux flambeaux du groupe **Saltab's**.

Dimanche 9 juillet

- Ouverture du marché, trompettes au réveil !
- 10h30 : Défilé johannique urbain, départ Place de la République,
- 11h : Carrousel équestre, Saynète : doigt coupé et autres joyeusetés des **Leus du Val d'Ancœur** !
- 12h : Nouvelles ripailles chez **maître Pascal**, tonnes en perce ! Musique,
- 15h : Saynètes et musique avec les **Arpailleurs et l'Arbre Fée**,
- 16h : Prix du chevalier avec les **Arpailleurs** en musique, saynète en l'honneur de La naissance de Louis XI,
- 17h : Grandes joutes, quintaine et combats avec **La Mæstrie et le Bourges Archiers Compagnie**,
- 18h : Grandes trompes et facéties finales : musique et danse **Saltab's**.



Inauguration

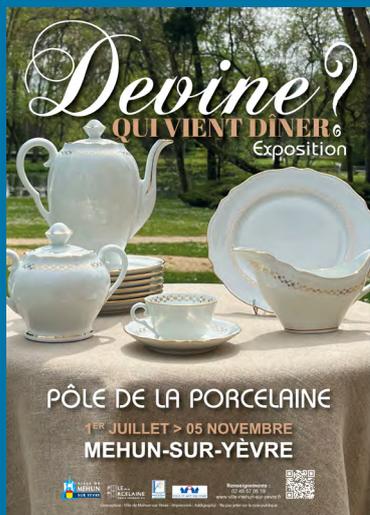
Jean-Louis SALAK, maire et Béatrice FOURNIER, première adjointe, ont associé l'inauguration de la nouvelle exposition au Pôle de la Porcelaine « Fleurs, dentelles et autres merveilles... » à celle du Festival de la Dentelle, en présence de Anne-Charlotte BERTRAND, sous-préfète de Vierzon, Magalie DEBOUDARD, présidente des Dentellières de Quincy et Sylvie FACON, créatrice des robes exposées.

Une vingtaine de robes étaient visibles jusqu'au 18 juin, dont une création réalisée spécialement pour l'exposition, inspirée du tableau « The Kiss » de Gustave Klimt.

Une nouvelle exposition sera présentée à partir du 1^{er} juillet.



Devine qui vient dîner ?



Du 1^{er} juillet au 5 novembre, exposition de tables dressées, présentant des services de faïence et de porcelaine sur trois siècles XIX^e, XX^e et XXI^e siècles.

Le Pôle de la Porcelaine-Musée Charles VII propose à l'occasion de cette deuxième exposition estivale une déambulation entre découverte et nostalgie.

En effet, les décors créés par Digoin-Sarreguemines ne peuvent que réveiller les souvenirs de repas chez nos parents ou grands-parents. Toutes les familles ont possédé ou possèdent encore un service de table de cette production d'entre les deux guerres.

Durant cette période, 1200 tonnes de faïence sortaient chaque jour des fours. Beaucoup moins onéreuse que la porcelaine, cette faïence a littéralement inondé le marché français.

Cette exposition distingue les services en faïence utilisés au quotidien avec les services de porcelaine réservés aux dimanches et jours de fêtes.

Fleurs au pochoir ou peintes à la main, opacité de la faïence contre transparence de la porcelaine, deux productions différentes pour une même finalité : **une belle table qui invite au partage d'instant précieux.**

Bureau d'Information Touristique

REPRISE DES EXPOSITIONS

Une première exposition photographique « Sologne, terre de mystères » de Morgane GUÉNARD s'achève le 30 Juin.

- **Du 4 juillet au 31 août** : exposition de gravures, d'estampes et de collages par Christine TATIN, artisane d'art mehunoise
- **du 11 septembre au 31 octobre** : exposition des peintures de Frédérique CHENOT.

Le Bureau d'information Touristique met à disposition sa salle d'exposition. Les personnes souhaitant exposer leurs œuvres peuvent présenter leur dossier de candidature au Bureau d'Information Touristique. Le thème de leur création doit être en lien avec le Berry, mettre en valeur la destination touristique de Mehun et des environs.

VISITES GUIDÉES

Des visites guidées sont proposées sur inscription tout au long de l'année.

- **Visite Pillivuyt (9h)** : 13 juillet
- **Visite de la ville « Les grandes heures de Mehun » (10h)** : 18 juillet – 25 juillet – 1^{er} août
- **Balade commentée au canal de Berry (9h)** : 21 juillet

Horaires d'ouverture :

Mai à septembre : du lundi au samedi 10h/12h – 14h/18h
 Octobre à avril : du mardi au vendredi 10h/12h – 14h/17h

Contact : 02 48 57 35 51

Concours photo

Seize Mehunois ont participé au concours photo sur le thème « La lumière dans tous ses états ».

Les photos sélectionnées seront exposées cet été dans les jardins du Duc Jean de Berry.



Talents dans la ville

Jusqu'au 30 septembre, expositions de tableaux, photos, sculptures...d'artistes amateurs mehunois chez les commerçants partenaires.

Exposition de portraits d'enfants sur la place du 14 juillet par Eric DORÉ, photographe portraitiste mehunois.



■ Promenons-nous dans Mehun ...

Des clous marqués du blason de la ville ont été posés dans les rues du centre-ville historique. Ils permettent de guider les visiteurs dans leur découverte du patrimoine. Des panneaux d'informations ponctuent ce parcours depuis la place du 14 juillet.



■ 14 juillet

Une soirée festive aura lieu le vendredi 14 juillet à l'occasion de la fête nationale.

La retraite aux flambeaux partira à 22h de la place du 14 juillet et sera suivie d'un feu d'artifice sur la prairie du Château à 23h. Ce spectacle sera également donné en l'honneur de la Rosière.

Un DJ animera la soirée sur la place du Général Leclerc et le Comité des fêtes tiendra une buvette.



■ Marché semi - nocturne

Le Comité des fêtes organise son marché semi-nocturne sur la place du Général Leclerc de 17h à 23h le dimanche 13 août.

Producteurs locaux, animations pour enfants, soirée karaoké, buvette et restauration sur place.



■ Visite de nuit

Le lundi 14 août, dès 22 heures, à l'heure des chouettes et des hiboux, le château-musée Charles VII se parera de ses atouts d'été pour une déambulation onirique et instructive. Le programme des animations sera disponible prochainement sur le site de la ville, rubrique «Agenda».

Tarif : 3€ (Gratuit pour les moins de 10 ans)

■ Jardins en Fête

Concerts gratuits, tous les dimanches d'août à 17h, dans les jardins du Duc Jean de Berry.



O C'EST NOUS : 6 AOÛT

Par-delà les océans, nous pouvons entendre le trio féminin O c'est Nous et se laisser embarquer sur leur vague pop-folk solaire.

Originaire de la région Nouvelle Aquitaine, le trio apporte avec lui les embruns du grand large. Leurs mélodies pétillantes et entraînantes rythment le quotidien à coup de ukulélé, de guitare et de percussions.

JULIEN LOKO



JULIEN LOKO IRISH BAND : 13 AOÛT

C'est la voix « irlandaise » à découvrir sans attendre !

Julien avec quatre autres musiciens revisitent les grands standards irlandais et propose aussi ses propres compositions. Une occasion de redécouvrir cette musique traditionnelle envoûtante et fiévreuse qui emporte littéralement le public vers d'autres horizons.



HILL VALLEY : 20 AOÛT

Deux heures de grands classiques pop et rock des années 80 et 90 portés par la voix puissante de Mélanie, la guitare énergique de Sylvain, la basse déjantée de Matt et la frappe rythmée de Flo.

Ces quatre orléanais ne dissimulent pas leur envie de vous faire danser, chanter et partager leur énergie communicative le temps d'un concert.



VIAGGIO : 27 AOÛT

Viaggio voyage à destination du style manouche. Laissez-vous porter dans l'univers chaleureux et convivial du mélange de ces artistes.

Le groupe de musique de Bourges interprète du swing manouche avec une note de modernité. Jack VIGNELLES, guitariste partage cette musique le temps d'un voyage. Il est accompagné de Nicolas SÉLINGANT à la contrebasse et d'Elsa GOURDY à l'accordéon. Passionnés par ce style musical, ils nous emportent avec eux.

JUILLET



1^{er} juillet > 05 novembre

«Devine qui vient dîner?»
Pôle de la Porcelaine

(voir page 22)

04 juillet > 31 août

Exposition de gravures, estampes
et collages de Christine TATIN

Bureau d'Information Touristique

04 juillet - 18h

Réunion publique d'information
Agglobus

Espace Maurice Genevoix

(voir page 09)

06 juillet - 18h30

Conseil municipal
Salle du conseil



08 > 09 juillet

Fête Médiévale
par la Municipalité

(voir page 20>21)

10>13 juillet

Jeux d'été en Berry
par la Municipalité et le CDOS
(voir page 15)

13 juillet - 9h

Visite de la manufacture Pillivuyt
par le Bureau d'Information Touristique

14 juillet - 22h

Retraite aux flambeaux, bal
et feu d'artifice
par la Municipalité

16 juillet - 11h

Journée nationale
à la mémoire des victimes des crimes
racistes et antisémites de l'État Français
et d'hommage aux «justes» de France
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Claude Debussy

18 juillet - 10h

Visite guidée
«Les grandes heures de Mehun»
par le Bureau d'Information Touristique

21 juillet - 9h

Balade au Canal de Berry
par le Bureau d'Information Touristique

25 juillet - 10h

Visite guidée
«Les grandes heures de Mehun»
par le Bureau d'Information Touristique

AOÛT

1^{er} août - 10h

Visite guidée
«Les grandes heures de Mehun»
par le Bureau d'Information Touristique



6 août - 17h

Concert - O c'est nous
par la Municipalité
Jardins du Duc Jean de Berry



13 août - 17h

Marché semi-nocturne
par le Comité des fêtes
Place du Général Leclerc

13 août - 17h

Concert - Julien Loko Irish Band
par la Municipalité
Jardins du Duc Jean de Berry

14 août - 22h

Visite de nuit
par la Municipalité
Château Charles VII

18 août - 20h30

Concert
par Musique Vivante à Mehun
Collégiale Notre-Dame

20 août - 17h

Concert - Hill Valley
par la Municipalité
Jardins du Duc Jean de Berry

23 août - matin

Déambulation musicale
par Musique Vivante à Mehun
Place du Général Leclerc

26 août - 20h30

Concert
par Musique Vivante à Mehun
Collégiale Notre-Dame

27 août - 17h

Concert - Viaggio
par la Municipalité
Jardins du Duc Jean de Berry

27 août - 15h > 18h30

Animation Judo été
par le Judo Club Mehunois
Jardins du Duc Jean de Berry

30 août - 14h30 > 18h30

Collecte de sang
par l'association pour le don de sang
bénévole
Centre socioculturel André Malraux



SEPTEMBRE

05 septembre - 19h
Conte musical «Papa veut pas!»
 par le Pôle d'Enseignement Artistique
 Centre socioculturel André Malraux
 (voir page 16)



9 septembre - 10h >18h
Forum des associations
 par la municipalité
 Centre socioculturel André Malraux

11 septembre > 31 octobre
Exposition de peintures de Frédéric Chenot
 Bureau d'Information Touristique

14 septembre - 14h
Goûter de l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

15 >17 septembre
Journées Européennes du Patrimoine
 par la municipalité
 Pôle de la Porcelaine / Château-musée Charles VII

15 septembre - 20h
Concert
 (dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine)
 par le Brass Berry
 au pied du Château-musée Charles VII

23 septembre - 18h30
Crime au Château
 par la municipalité et la route Jacques Coeur

25 septembre - 18h
Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives
 par la municipalité et l'Entente AC & VG
 Place Claude Debussy

28 septembre au 26 octobre
Exposition «Les super-héros»
 par la municipalité
 Bibliothèque Alain-Fournier

OCTOBRE

05 octobre - 18h30
Conseil municipal
 Salle du conseil

06 octobre - 14h >19h
07 > 08 octobre - 9h >18h
Bourse aux livres
 par Encouragement du Dévouement
 Mehun Val d'Yèvre
 Centre socioculturel André Malraux

09 octobre > 11 novembre
Enquête publique PLU

14 octobre - 20h
Concert
 par l'Harmonie Municipale et l'ensemble OMEGA
 Centre socioculturel André Malraux

14 >15 octobre
Concours d'Agility
 par ECATY
 Stade de Somme

15 octobre
Fermeture du camping

19 octobre - 14h
Goûter de l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

20 octobre - 18h
Crime au Château
 par la municipalité et la route Jacques Coeur

22 octobre - 10h > 17h
Bourse aux jouets, vêtements et puériculture
 par Bien Naître et s'Épanouir en Berry
 Centre socioculturel André Malraux

27 octobre - 14h30 >18h30
Collecte de sang
 par l'association pour le don de sang bénévole
 Centre socioculturel André Malraux



Suivez l'actualité et les alertes de Mehun-sur-Yèvre avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur   

Correspondant Presse
 Berry Républicain - Nadine Grandjean

06 84 54 89 94
nadine.grandjean18@orange.fr

NOVEMBRE

04 > 05 novembre - 09h >18h
Foire aux livres
 par l'association Patrimoine et Traditions 18
 Espace Maurice Genevoix

04 novembre - 20h
05 novembre - 14h
Rifles
 par le Basket Club Mehunois
 Centre socioculturel André Malraux

05 novembre
Fermeture des musées

11 novembre - 10h
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
Hommage à tous les «Morts pour la France»
 par la municipalité et l'Entente AC & VG
 Départ Mairie

11 novembre - 12h00
Repas des Anciens
 par la municipalité et le CCAS
 Centre socioculturel André Malraux
 (voir page 11)

11 novembre - départ 7h30 > 9h
Randonnée pédestre
 par la RAMY
 Millains, Lieux-dit les Moreaux, St Eloy de Gy

19 novembre - 15h00
Conférence d'Automne
 «Demi-solde de l'armée napoléonienne»
 par le GHAMY
 Espace Maurice Genevoix

23 novembre - 14h
Goûter de l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

26 novembre - 15h
Représentation de théâtre
 «Le gai mariage»
 par les Baladins de Mehun sur Yèvre
 Centre socioculturel André Malraux

*sous réserve de modifications ultérieures.
 Consultez l'agenda à jour sur le site de la ville

■ Fleurs de lys et art du blason...

Les armoiries de la ville de Mehun ont été considérablement simplifiées dans les années 1970. Paradoxalement, cette simplification les rapproche du blason initial.

Si dans le dernier Mehun Mag, nous vous proposons une promenade “nez en l’air”, aujourd’hui nous vous invitons à découvrir les blasons qui ont été intégrés au sol, sur le mobilier urbain ; des “armes” anciennes, comme celles officialisées dans les traités du XVIII^e siècle, en particulier d’Hozier, le généalogiste de Louis XIV.

Pour bien comprendre nos évolutions héraldiques, quelques évocations historiques sont nécessaires.

Le roi Charles VII ayant vécu et étant mort (1461) au château, on croit souvent que c’est par sa présence que la ville devient royale. En fait, s’il confirme des privilèges anciens, il ne fait que profiter d’une résidence édifée par son grand-oncle, Jean de Berry (frère de Charles V), mais qui, en réalité, appartient à l’évêque du diocèse de Bourges.

La présence des princes et du roi à Mehun est donc bien antérieure au XV^e siècle. Mahaut, la dame de Mehun, est mariée en 1215 au seigneur de Courtenay, neveu du roi. Puis, c’est la confiscation en 1332 des biens de Robert III d’Artois, seigneur de Mehun, qui apporte la seigneurie dans l’escarcelle royale.

Comme on le voit, la présence des fleurs de lys sur nos armoiries est bien antérieure au roi Charles VII. Étudions alors trois blasons en rapport avec notre ville.

Sur tous, on y retrouve des formes et des couleurs, classées suivant un code héraldique bien défini : une partie basse en accolade qui a remplacé une pointe ancienne, un métal, l’or (jaune) et des émaux, l’azur (bleu), le gueules (rouge).

L’écu de la famille des Courtenay est ovale, pour montrer son appartenance à une dame.

Le manuscrit français 32 008 conservé à la Bibliothèque nationale de France et édité vers 1713, montre la double appartenance de Mehun et des Courtenay.



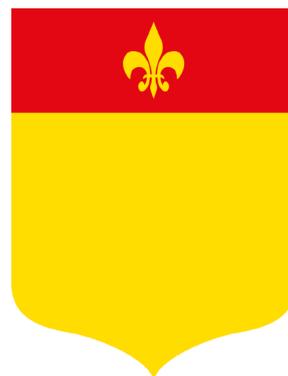
À gauche, sur le fond or, on retrouve trois “tourteaux” de gueules (rouge) et au-dessus (en chef) un lambel d’azur (bleu) avec cinq pendents.

Le lambel est un “meuble” héraldique, introduit par les cadets d’une famille pour “briser” les armes familiales. À droite, Mehun, avec une fleur de lys de gueules au chef d’or sur fond azur.



Les armoiries compilées au XIX^e siècle ont servi de modèle pour la rénovation du centre-ville. Trois fleurs de lys sont disposées, deux en haut et une en bas sur fond azur. Un bloc de gueules (rouge) appelé «canton» vient recouvrir la première fleur de lys.

Au-dessus, pour symboliser la cité, des murailles qui n’existaient déjà plus à cette époque, viennent coiffer l’écu ; le tout ceint de deux rinceaux de chêne maintenus par un nœud républicain.



L’écu moderne reprend les codes couleurs or, en centrant une fleur de lys sur fond de gueules en chef.

Pour revenir sur le canton “rouge” placé en haut à gauche de l’écu, on parle souvent de franc-canton. Ce qui n’est pas tout à fait juste car le franc-canton cacherait totalement le meuble placé en-dessous, là il n’occupe que le tiers de la largeur et ne vient que “brocher” la fleur.

Si ce type de représentation est généralement une marque ancienne de noblesse (Mehun avant l’an 1000) ou de franchise (1219), placé à gauche (sinistra, senestre), il pourrait tout aussi bien symboliser la demi-part de l’évêque sur le roi ou la confiscation sur Robert III...

Agir ensemble
POUR UN AVENIR DURABLE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous avez pu cette année participer à nos manifestations municipales et nous espérons que vous en ferez de même pour celles à venir, apprécier je pense la qualité de ce qui vous était proposé et surtout y passer un très bon moment en famille ou entre amis.

Peut-être vous êtes-vous également posé la question de la quantité de travail que cela représentait et quelles étaient les personnes qui œuvraient dans l'ombre afin que cela soit une réussite ?

Vos élus, bien sûr, qui souvent participent eux aussi à ces animations, nos services municipaux toujours sur la brèche et qui nous apportent leurs conseils et leurs compétences, mais également les nombreux bénévoles qui nous épaulent et nous accompagnent fidèlement, ceux sans qui nous ne pourrions vous offrir tous ces événements qui font l'attractivité et la richesse de notre ville.

Que ce soit la confection de roses ou de décors pour la Fête de la Rosière, l'animation, la prise en charge des visiteurs et la tenue de stands pour notre Fête Médiévale, la tenue de buvettes ou l'organisation de la Chasse aux œufs pour n'en citer que quelques-unes, ces bénévoles répondent toujours présents à nos sollicitations même si un bon nombre d'entre eux en font encore beaucoup plus au sein de leurs propres associations.

Ce sont tous ces mehunois qui à nos côtés animent notre ville et nous permettent d'avancer dans notre mandat. Un mandat bien mené est un travail collectif d'élus et de citoyens qui réfléchissent et œuvrent sereinement en poursuivant et préservant les mêmes objectifs.

Il nous faut cependant rester attentifs à ce que de nouvelles bonnes volontés voient le jour et assurent la relève de celles et ceux qui se dévouent très largement afin que perdurent l'attractivité et le dynamisme de Mehun-sur-Yèvre.

Qu'ils en soient toutes et tous vivement remerciés !

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT, Nicolas KOCH

**Mehun-sur-Yèvre,
c'est VOUS !**

Chères Mehunoises,

Chers Mehunois,

Nous vous souhaitons un bel été en espérant qu'il ne soit pas trop chaud et que la piscine ne manquera pas de trop à vous et vos enfants.

Nous continuerons à réclamer un équipement indispensable pour notre commune malgré les arguments fallacieux comme quoi il ne serait peut être pas nécessaire d'avoir une piscine à Mehun sur Yèvre puisqu'il y aurait de plus en plus de personnes à avoir des piscines privées.

Nous croyons qu'étant donné l'inflation les citoyens ont des préoccupations plus concrètes.

Philippe DEBROYE, Jérémie FABRE, Edyta KOBYLANSKA, Corinne DUFOURT, José MATEU

La bibliothèque Alain-Fournier vous propose quelques-uns des derniers titres achetés :

La mariée portait des bottes jaunes de Katherine PANCOL
Le défi de Jérusalem de Éric Emmanuel SCHMITT
Une belle vie de Virginie GRIMALDI
Un œil dans la nuit de Bernard Minier
Les femmes du bout du monde de Mélanie DA COSTA

Les amants de Casablanca de Tahar BEN JELLOUN
Deux innocents de Alice FERNEY
La vie absolue de Didier VAN CAUWELAERT
L'envol de Aurélie VALOGNES
Une nuit particulière de Grégoire DELACOURT

Cet été à MEHUN SUR-YÈVRE

CONCERTS – EXPOSITIONS – VISITES GUIDÉES



**PÔLE DE LA PORCELAINES
& CHÂTEAU-MUSÉE CHARLES VII**



Visite des musées
Ouverts tous les jours
10h30 - 12h30
14h30 - 18h30



«DEVINE QUI VIENT DÎNER ?»

Exposition
Du 1^{er} juillet au 05 novembre
Pôle de la Porcelaine



FÊTE MÉDIÉVALE
8 et 9 juillet
Samedi de 10h à minuit
Dimanche de 9h à 19h



FÊTE NATIONALE

Vendredi 14 juillet
Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
Bal



LES JARDINS EN FÊTE

Concerts
Les dimanches d'août - 17h
Jardins du Duc Jean de Berry



MARCHÉ SEMI-NOCTURNE

par le Comité des Fêtes
Dimanche 13 août
à partir de 17h
Place du Général Leclerc



VISITE DE NUIT

Château-musée Charles VII
Lundi 14 août
à partir de 22h



**27^{ème} SEMAINE DE MUSIQUE
DE CHAMBRE**

par Musique Vivante à Mehun
Concerts les 18 et 26 août à 20h30
Collégiale Notre-Dame
Déambulation le 23 sur le marché

